

Séance du 11 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le onze avril à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal, s'est réuni dans la salle des délibérations.
La séance a été publique

Présents : MM. François-Xavier LENOTTE - Marc HUART – Jean-Pierre CHRZAN - - Sébastien BANSE – Éric SCARLAKEN - Jean-Jacques LERCHE – Olivier CANONNE - Mmes Marie Bernadette BUISSET LAVALARD - Marie-Louise DRAIN- Isabelle BUISSART

Absents excusés : Guy BRIDAULT

Absent : 0

Procuration : Mr BRIDAULT à Mr LERCHE

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2018

Après lecture, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

I – Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2017 – Affectation de résultat.

Délibération n° 011-2018, 012-2018

Mme le Maire informe que suite à un appel de la Sous-préfecture, pour respecter le contrôle de légalité, il faut de nouveau délibérer pour le Compte Administratif 2017. En effet, dans l'exécution du budget, doit apparaitre le reste à réaliser, correspondant au montant des subventions. Cela ne modifie en rien le compte administratif et n'a aucun impact budgétaire.

Après lecture des documents budgétaires, le bilan de l'exercice 2017 s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement	Montants
Recettes	197 882.02 €
Dépenses	164 906.05 €
Résultat de l'exercice	32 975.97 €
Excédent reporté	202 046.81 €
Résultat de l'exercice	235 022.78 €
Section d'Investissement	
Dépenses	157 226.33 €
Recettes	121 076.49 €
Excédent reporté	8 855.30 €
Résultat de l'exercice	- 27 294.54 €
Excédent de l'exercice	207 728.24 €
Reste à réaliser	- 174 449.13 €
Résultat de Clôture	33 279.11 €

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion 2017;
- **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif 2017, hors la présence du Maire.

II– Affectation du résultat du C.C.A.S.

Délibération n° 013_2018

Suite à la dissolution du CCAS, il convient de régulariser.

Détermination du résultat à affecter

Résultat antérieur : + 4 713.13 €

Résultat à affecter : - 1 028.40 €

Le conseil d'administration décide d'affecter la somme de 3 684.73 € au compte 002, Résultat reporté de fonctionnement.

II – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Délibération n° 014_2018

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que celui-ci doit déterminer les taux d'imposition 2018 de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Elle propose de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, la commune aura un produit attendu de 94 497 €.

Madame le Maire présente sa proposition.

	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	12.66 %	12.66 %
Foncier Bâti	11.53 %	11.53 %
Foncier Non Bâti	41.41 %	41.41 %

Adopté à l'unanimité

III – Subventions 2018

Délibération n° 015_2018

Le Conseil Municipal décide d'accorder des subventions aux associations suivantes :

➤ ADMR de Crèvecœur sur Escaut :	80,00 €
➤ CLIC:	73.00 €
➤ Animation Jeunesse Rurale	1 803.09 €
➤ Association Omnisports Séranvillers :	1 000,00 €
➤ Société de Chasse :	70,00 €
➤ Comité des Fêtes	1 000,00 €
➤ Chambre des Métiers	20.00 €
➤ Aéroclub	100.00 €
➤ Les Restaurants du Cœur	120.00 €

Mme le Maire rappelle que malgré le contexte de baisse des dotations des petites communes, les subventions octroyées au Comité des Fêtes et à l'OSSF sont les même depuis plusieurs années.

IV – Approbation du Budget Primitif 2018

Délibération n° 016_2018

Mme le Maire rappelle que la commission des finances et des travaux s'est réunie le 30 septembre en vue de l'élaboration du budget. Chaque membre du conseil a reçu préalablement les documents s'y rapportant pour étude. Mme le Maire, Mr LERCHE ET Mme ROUSSEAU ont rencontré Mr HODENT, Trésorier de la commune pour faire le bilan financier et présenter le budget 2018 engageant les dépenses des travaux de la mairie (sur 2 exercices 2017/2018). Il n'avait aucune objection vu la maîtrise de l'équilibre budgétaire des finances.

Le conseil municipal se prononce sur la proposition de budget primitif 2018 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 215 480.80 €

Dépenses et recettes d'investissement : 480 736.22 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	215 480.00 €	215 480.00 €
Section d'investissement	480 736.22 €	480 736.22 €
TOTAL	696 217.02 €	696 217.02 €

Adopté à l'unanimité

V – Indemnités pour le gardiennage des Eglises communales

Délibération n° 017_2018

L'indemnité pour le gardiennage de l'Eglise d'un montant de 120 € est reconduite cette année.

VI – Attribution de bons de combustible

Délibération n° 018_2018

Suite à la dissolution du C.C.A.S., le Conseil Municipal reprend les missions qui lui étaient allouées les années précédentes. L'attribution d'un bon de combustible d'un montant de 150 € est reconduite pour les personnes coutumières.

Conditions d'attribution d'aide pour toute nouvelle demande :

- personne seule : revenu inférieur à 803.20 €/mois
- couple : revenu inférieur à 1 246.97 €/mois

VII - Avis du Conseil Municipal sur l'adhésion au SIVU « Murs Mitoyens » de la commune de FRESSIES

Délibération n° 019_2018

Le Conseil Syndical du SIVU « Murs Mitoyens », en date du 17 mars 2017, a accepté l'adhésion de nouvelles communes au sein du SIVU à compter du 1er juillet 2018 : **FRESSIES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'accepter l'adhésion de cette nouvelle commune au sein du SIVU « Murs Mitoyens » à compter du 1^{er} juillet 2018.

VIII - Demande désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord

Délibération n° 020_2018

Le président de la Communauté Urbaine de Dunkerque affilié volontaire au CDG du Nord sollicite son retrait.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque, au CDG 59 au 1^{er} janvier 2019.

Adopté à l'unanimité

IX – Questions diverses

Ecole – RPI : Mme le Maire fait le point des différentes actions menées contre la fermeture d'une classe à Niergnies.

Les parents d'élèves ont été invités à se mobiliser :

- Une réunion a eu lieu le 24 mars à Niergnies pour les rencontrer et débattre des répercussions liées à cette suppression.
- Manifestation le samedi 7 avril à Cambrai.

Parents et élus sont solidaires.

Pour l'instant, Mr BESSOL, DASEN, reste sur sa décision. Nous sommes en attente du compte rendu de la réunion avec le Département concernant la Charte Rurale.

1 Idée retenue : faire la promotion du RPI par la publication d'une plaquette.

Travaux Mairie et salle communale : un point est fait sur l'avancement des travaux.

Action Sociale : Anniversaire de notre doyenne : mardi 17 avril à 14 heures, les séniors qui se réunissent le 3^{ème} mercredi du mois, organisent un pot en l'honneur des 90 ans de Mme Ginette LERCHE.

Parcours du cœur à Niergnies le 15 avril.

Commémoration 14/18 – Bataille de Forenville les 6 et 7 octobre : Mme le Maire rencontre prochainement Mr BARRIER et Mr GABET pour la mise au point de l'exposition et/ou conférence. Appel est lancé auprès de la population afin de récolter des documents, photos, articles sur la bataille de Forenville.

Le 7 octobre au programme : sous toute réserve ; Inauguration de Monument aux Morts, visite au cimetière de Forenville, concert l'Orchestre Philharmonique des Hauts de France.

Fête communale des 8 et 10 mai organisée en collaboration avec le Comité des Fêtes :

- Le 8 mai : l'après-midi : Brocante des enfants - en soirée : Bal musette et petite restauration.
- Le 10 mai : Brocante et diverses animations.

Madame le Maire souhaite une participation active des membres du Conseil Municipal.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mme le Maire déclare la session close.
La séance est levée à 22 heures 30.